

Extrait du registre des délibérations du Conseil D'Administration

L'an deux mille vingt-cinq, le 9 juillet à 18 h30,

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, après convocation faite le 3 juillet 2025 sous la présidence de M. Thierry DELBREIL.

Conseillers en exercice : 17 Présents : 12 Votants : 13 Résultat du vote : unanimité

Etaient présents : Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Colette VERDOUX, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne BENAICHE, Josiane BYL, Fernand MORA, Ida PANTAROTTO, Christine VANCAUTER, Nicole ROUMAT, Emmanuelle ANTICH.

Procuration : M. Bruno PEGAS a donné procuration à Mme Véronique PATERNE,

Excusés : - **Absents** : M. Alain BELLICCHI, Mme Pauline SEILHAN, M. Pierrick THOMAS, Mme Monique GAYET.

Mme Anne BENAICHE a été élue secrétaire.

Délibération n° 12 : EPRD DM1 2025

Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration l'EPRD DM1 2025 de la Résidence du Lac-Hervé SABATIE, valant DM1 de l'EPRD BP du 1^{er} avril 2025, modifiant les dépenses et recettes prévisionnelles autorisées comme suit :

COMPTE	CHARGES	PRODUITS	COMPTE
621 PERSONNEL EXT	+40 000 €	+ 60161.57 €	7351 part assurance maladie
641 REMUNERATION PRINCIPALE	+ 20 161.57 €	€	
Total Charges	+ 60 161.57 €	+ 60 161.57 €	Total Produits
<u>Equilibre Général DM</u>		0 €	

En fonctionnement, l'équilibre budgétaire total du budget prévisionnel DM 1 s'établit comme suit :

GROUPES	CHARGES	PRODUITS
1	435 880 €	2 642 684.98 €
2	2 134 661.57€	108 000 €
3	284 582.84 €	0 €
TOTAL	2 873 124.41 €	2 750 684.98 €
<u>Equilibre Général</u>	- 122 439.43 €	

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE l'EPRD DM1 2025 de la Résidence du Lac Hervé SABATIE.

Ainsi fait et délibéré le 9^{er} juillet 2025
Et ont signé au registre les membres présents
Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Thierry DELBREIL



Le Secrétaire de Séance

Anne BENAICHE

